



Règlement concours Instagram et Facebook

1. Introduction

- 1.1. Les règles générales sont applicables pour tous les concours organisés sur les pages Facebook et Instagram de Leifheit France.
- 1.2. Si des conditions spécifiques s'appliquent à un concours, ces règles spéciales au concours seront précisées par écrit sur la page de ce concours. Les dispositions de ces règles spéciales prévalent alors sur toute autre condition ou règle générale des concours de Leifheit France.

2. Conditions de participation

- 2.1. En principe, toute personne âgée de plus de 18 ans et établie officiellement en France peut participer à un concours (en ligne) organisé par Leifheit France, à l'exception des employés de toutes les filiales françaises de Leifheit.
- 2.2. Toutefois, les mineurs ne peuvent participer à un concours en ligne que s'ils ont l'autorisation expresse d'un de leurs parents ou de leur tuteur. Si un mineur participe à un concours, Leifheit France suppose qu'il a l'autorisation de ses parents ou de son tuteur. Si le mineur n'est pas en mesure de montrer cette autorisation, il peut à tout moment se voir refuser toute participation au concours ou se voir retirer son droit à un prix.
- 2.3. Une inscription au concours n'est valable que si toutes les conditions énoncées dans le message Instagram ou Facebook correspondant au concours sont remplies. Celles-ci seront vérifiées lors du tirage au sort du gagnant.
- 2.4. Les inscriptions incomplètes ou mal enregistrées seront considérées comme non valables. Un participant qui soumet plusieurs inscriptions ou qui ne respecte pas les règles du concours sera disqualifié.

3. Déroulement du concours

- 3.1. Les gagnants seront déterminés 7 jours ouvrables après la clôture du concours sur Instagram ou Facebook. Les gagnants seront désignés par un outil indépendant et aléatoire, soutenu par l'équipe Marketing Leifheit.
- 3.2. Chaque gagnant sera contacté personnellement par message direct sur la plateforme Instagram ou Facebook. Dans le même message, Leifheit demandera que les coordonnées complètes (nom, prénom, adresse complète, numéro de téléphone (pour le transporteur uniquement)) soient transmises. Si le gagnant n'envoie pas ces informations dans les 4 jours ouvrables, un autre gagnant sera désigné. En aucun cas, Leifheit France ne demandera au(x) gagnant(s) de s'inscrire sur une page et/ou de communiquer un numéro de compte ou de carte bancaire.
- 3.3. Il n'y aura pas d'autres correspondances concernant les résultats du concours. Maximum une participation par client. Les prix ne sont pas échangeables contre des espèces ou des bons d'achat sous quelque forme que ce soit.



3.4. Le prix sera envoyé par Leifheit par La Poste à l'adresse indiquée. Celle-ci doit être située en France métropolitaine.

4. Responsabilité

- 4.1. En participant à ce concours, le participant déclare être d'accord avec l'intégralité du contenu du présent règlement et avec le mode de notification. Les résultats et les décisions des organisateurs ne peuvent être contestés pour quelque raison que ce soit.
- 4.2. Les plaintes concernant le déroulement de ce concours peuvent être adressées par écrit à Leifheit France, 28 avenue du Petit Parc, 94300 Vincennes, à l'attention du Service Marketing, en indiquant clairement le titre du concours en question et le motif de la plainte.
- 4.3. En aucun cas, l'organisateur ne peut être tenu responsable des accidents, frais et dommages directs ou indirects, de quelque nature que ce soit, résultant de la participation au concours et de la remise des prix.
- 4.4. Leifheit n'est pas responsable des modifications ou de l'annulation de ce concours en cas de force majeure, de fraude, d'illégalité de l'action ou de vol.
- 4.5. Leifheit n'est pas responsable de l'impossibilité de livrer un prix si le participant a fourni des coordonnées insuffisantes, incomplètes ou incorrectes lors de sa participation.
- 4.6. Si Leifheit est contraint de reporter, d'écourter ou de révoquer un concours, de modifier le règlement du concours ou de changer la formule du concours, il ne peut en être tenu responsable de quelque manière que ce soit.
- 4.7. Les concours organisés par Leifheit France ne sont nullement parrainés, approuvés ou administrés par Instagram ou Facebook ou associés à ceux-ci. A ce titre, Instagram et Facebook ne sont nullement responsables des concours organisés par Leifheit France.

5. Données à caractère personnel

- 5.1. Les données personnelles des participants et des gagnants ne seront utilisées qu'aux fins de l'envoi du prix. Les données personnelles ne seront en aucun cas utilisées à des fins commerciales et seront supprimées après la fin du tirage au sort.